

Gamacide3

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 06-30-2020

Date de révision: 06-03-2024

Version: 3.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange, lingettes pré-humidifiées
Nom du produit : Gamacide3

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent nettoyant-désinfectant

1.3. Fournisseur

Fabricant

Germiphene Corporation
1379 Colborne Street East
N3T 5M1 Brantford - Canada
T 519-759-7100 - F 519-759-1625

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 613-996-6666 (Transport seulement)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Flam. Liq. 3 H226
Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2A H319
STOT SE 3 H336
STOT RE 1 H372

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des précautions pour prévenir les décharges statiques
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

Gamacide3

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235 - Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	10 – 30
2-Butoxyéthanol	(n° CAS) 111-76-2	5 – 10

***Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial**

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Symptômes chroniques : Provoque des lésions aux organes par une exposition prolongée ou répétée.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Liquide et vapeurs inflammables.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Gamacide3

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-Butoxyéthanol (111-76-2)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & URT irr. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans); BEI
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2020
Alcool isopropylique (67-63-0)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Pour l'utilisation fréquente à long terme et / ou continue dépassant 15 minutes, porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

Protection oculaire:

Pour l'utilisation fréquente à long terme et / ou continue dépassant 15 minutes, porter un appareil de protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps:

Pour l'utilisation fréquente à long terme et / ou continue dépassant 15 minutes, porter un vêtement de protection approprié

Gamacide3

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide, lingettes pré-humidifiées
Apparence	: Liquide clair et incolore
Couleur	: Incolore
Odeur	: Alcool
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 4.00 – 7.50
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 30 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs inflammables
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.900 – 1.100 g/ml
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
DL50 orale rat	470 mg/kg
DL 50 cutanée rat	220 mg/kg
CL50 inhalation rat	2,35 mg/l
CL50 inhalation rat	486 ppm/4h

Gamacide3

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	< 5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m³ (Temps d'exposition: 4 h)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.
SECTION 12: Données écologiques	
12.1. Toxicité	
Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
CL50 poisson 1	1490 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [statique])
CL50 poissons 2	2950 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)
Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [taux])
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [statique])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	> 1000 mg/l (Espèces: Desmodesmus subspicatus)
EC50 96h algae (1)	> 1000 mg/l (Espèces: Desmodesmus subspicatus)
12.2. Persistance et dégradabilité	
Gamacide3	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
Gamacide3	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,81 (25 °C)

Gamacide3

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alcool isopropylique (67-63-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau 0,05 (25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

2-Butoxyéthanol (111-76-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau 0,81 (25 °C)

Alcool isopropylique (67-63-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau 0,05 (25 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé
Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé
Règlement sur le transport des marchandises dangereuses, Partie 1.36 (b) Exemption relative à la Classe 3, Liquides inflammables, boissons alcooliques et solutions aqueuses d'alcool

Ministère des transports des États-Unis (DOT)

Non réglementé
49 CFR 173.150 (e) - Aqueous solutions of alcohol exemption (Exemption relative aux solutions aqueuses d'alcool)

14.2. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : UN1987
Groupe d'emballage : III
Classe (IMDG) : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Description document de transport (IMDG) : UN1987 ALCOOLS, N.S.A. (contient de l'alcool isopropylique), 3, III
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : ALCOOLS, N.S.A.
Étiquettes de danger (IMDG) :



IATA

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 06-30-2020
Date de révision : 06-03-2024

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.